



Open data : un barcamp pour valoriser les données en insertion sociale

le 18/11/2016 |  [Commenter](#) |  [Ajouter aux favoris](#)



A propos de l'auteur

Mlle Sandrine Dyckmans

 [Voir les articles de cet auteur](#)

Le premier « barcamp » sur les données essentielles en matière de clauses sociales dans les marchés publics s'est tenu, jeudi 17 novembre, à Paris, dans le cadre de la semaine de l'innovation publique. Une cinquantaine de professionnels du monde de l'insertion ont participé à des ateliers visant à proposer des idées et des solutions pour publier de la donnée sociale pertinente sur le territoire d'Ile-de-France. Compte-rendu de ce brainstorming 2.0.



Nous ne sommes pas encore en octobre 2018 (date à laquelle la publication des données essentielles sera obligatoire), mais l'open data s'invite déjà dans les marchés publics. Un deuxième « barcamp » sur les données, relatives à l'insertion des clauses sociales dans les achats, s'est tenu le 17 novembre à la Gaîté lyrique de Paris, dans le cadre de la semaine de l'innovation publique. Un premier événement du même type s'était tenu, au mois de mai dernier, à Rennes, sur la standardisation des données en dématérialisation des marchés.



Organisé par le GIP Maximilien, ce nouvel événement a consisté à inviter les différents acteurs et partenaires du projet d'appui au développement des clauses sociales dans la commande publique en Ile-de-France, nommé Grand Paris Emploi, pour imaginer et proposer quelles pourraient être les données sociales pertinentes mises à la disposition du public, comment les collecter, les agréger et les restituer. Une cinquantaine de personnes du monde de l'insertion sociale francilienne ont donc phosphoré pendant une matinée sur ce

thème, sous les yeux de Jean-Vincent Placé, le secrétaire d'Etat à la modernisation de l'action publique, venu assister au brainstorming en compagnie de Jean-François Legaret, le président du GIP Maximilien (à côté de J.-V. Placé sur la photo). « *Le Grand Paris arrive. Il faut pouvoir créer un grand mouvement des clauses sociales et de l'emploi dans la Région* », a résumé Flora

“ Créer un grand mouvement des clauses sociales et de l'emploi dans la Région ”

Vigreux, la directrice du GIP Maximilien, lequel a été missionné par la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) et le FSE pour développer les clauses sociales en Ile-de-France, assurer leur suivi et mobiliser les professionnels concernés par cette activité. Un projet d'arrêté, en cours de consultation à l'heure actuelle, spécifiera les données essentielles qui devront être rendues publiques sur les profils d'acheteurs. L'insertion sociale n'en fait pas partie. Mais les pistes formulées à l'issue du barcamp seront envoyées à la direction des affaires juridiques de Bercy. Rien n'est certain, mais cette dernière serait ouverte à la proposition de suggérer (ce ne serait donc pas obligatoire) l'ouverture de certaines données essentielles supplémentaires, comme celles sur l'insertion sociale par exemple. Pour Flora Vigreux, une telle perspective serait d'autant plus intéressante que les données sociales ne sont plus renseignées dans les fichiers envoyés à l'Observatoire économique de la commande publique (OECPC) pour enrichir les statistiques.



Consolider les données : changer d'échelle

De quelles données sociales dispose-t-on ? De quels indicateurs a-t-on besoin et sur quel périmètre territorial ? Comment collecter les données, les restituer et les diffuser ? Quels sont les outils existants ? Telles sont les questions auxquelles quatre groupes de travail, séparés en deux ateliers, ont tenté de répondre au cours de cette matinée. Il en est d'abord ressorti une identification des acteurs principaux détenant des données sociales : Alliance Ville Emploi, l'ANRU (agence nationale de rénovation urbaine), les associations, ainsi que des maîtres d'ouvrage n'ayant pas de facilitateurs mais qui communiquent sur ces informations sur leurs sites. Le travail de consolidation des données se fait au niveau local, mais pas toujours sur le plan départemental, régional, voire national, ce qui peut constituer un frein à la récolte des informations. Les groupes de travail suggèrent d'inciter les maîtres d'ouvrage à consulter les coordinations départementales. Celles-ci pourraient en effet

“ Le travail de consolidation des données trop local ”

constituer la courroie de transmission des données entre facilitateurs, PLIE, maisons de l'emploi et collectivités. La DIRECCTE ou le conseil régional pourraient apparaître comme légitimes pour assurer la récolte et la centralisation des données avant leur diffusion. La proposition d'imposer, dans le futur arrêté sur l'open data, la publication des données sur les clauses sociales a été formulée. Autre point à améliorer : les renseignements sur les secteurs d'activité autres que le BTP qui restent faibles et le meilleur suivi des personnes, qui profitent de la clause, une fois sorties du dispositif.

Harmoniser les pratiques sur le territoire régional

La récolte des données homogènes et comparables nécessitera d'harmoniser les pratiques entre les acteurs et de définir les critères à renseigner : le nombre de contrats pérennes, le volume de formations annuelles ont été identifiés comme de bons indicateurs. Il y a actuellement une très grande hétérogénéité d'informations, dans un milieu lui-même éclaté en de nombreuses petites structures. Les participants proposent donc une cartographie des outils existants et de préciser les données qui ont vraiment du sens et qui apparaissent utiles à connaître. Cela implique que les acteurs se mettent d'accord sur ce thème. Sur le plan technique, les échanges ont montré que beaucoup utilisent le même logiciel (ABC) pour entrer les données sur les clauses, ce qui pourra peut-être faciliter les échanges. Mais avant de bâtir les outils, il faudra adopter une méthodologie et des pratiques communes. Autant dire un travail de titan...

“ Faire une cartographie des outils existant ”

Cette première rencontre n'a certes pas donné des solutions clé en main, et il est clair que le chemin sera long et semé d'embûches, pour parvenir à la publication d'open data pertinentes et consolidées en Ile-de-France. Elle a toutefois permis d'établir les fondations ce que pourrait être le grand édifice des données sociales essentielles pour bénéficier enfin d'une vision globale des moyens mis en place par les collectivités sur le territoire francilien pour intégrer les personnes éloignées de l'emploi, et évaluer correctement leur impact à l'échelle d'un territoire supralocal, en matière de baisse du chômage et de réinsertion des personnes.

[Lire le projet d'arrêté en consultation publique sur les données essentielles](#)